

BSV n°1
29 avril 2026

Viticulture

À retenir cette semaine

Stades phénologiques

- Stade majoritaire 4 à 6 feuilles étalées

Black Rot

- Pour le moment le risque est faible mais aux prochaines pluies la dissémination des spores pourra avoir lieu.

Mildiou

- Risque nul à modéré

Oïdium

- Stade sensible atteint

Pour cette campagne 2026, la rédaction et l'animation du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Vigne sont temporairement assurées par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec les partenaires techniques et professionnels du territoire. Cette organisation exceptionnelle vise à maintenir un suivi rigoureux des bioagresseurs majeurs (mildiou, oïdium, black rot, tordeuses de la grappe et cicadelle de la flavescence dorée), sur la base du réseau d'observations existant.

Données du réseau

3 parcelles de pinot et 2 parcelles de gamay renseignées dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Données météorologiques de la semaine passée

	Température °C		Pluviométrie (mm)
	MIN	MAX	
Charmes 03	3,8	25,3	0
Chareil-Cintrat	2,5	24,9	0
Plauzat	2,8	24,1	2,8
Sayat	3,5	23,1	2,8
Clermont-Ferrand	2,8	24,8	1,2

Prévisions

Les températures resteront douces les jours suivants avec des risques d'averses orageuses.

Stades phénologiques

Sur les parcelles observées les stades vont de 4 à 6 feuilles étalées.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Notes nationales biodiversité et réglementation

Ces notes illustrées, pédagogiques, et enrichies de témoignages de professionnels constituent un outil important dans la perspective globale du changement des pratiques agricoles



Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

IMPORTANT : L'annexe à l'arrêté du 20 novembre 2021 portant définition des cultures non attractives a été annulée par le Conseil d'Etat.

La culture de la vigne est maintenant concernée par la réglementation sur la protection des pollinisateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. [ICI](#)

NOTE TECHNIQUE NATIONALE résistances

Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026.



Lien vers la note mise à jour en janvier 2026 : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2026-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne>

Situation sanitaire

Mildiou

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les premières taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

Plus d'informations : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mildiou-de-la-vigne>



Les taches foliaires apparaissant en début d'infection par *Plasmopara viticola* sont translucides, d'aspect huileux. C'est pourquoi on parle communément de 'taches d'huile'. Mildiou de la vigne



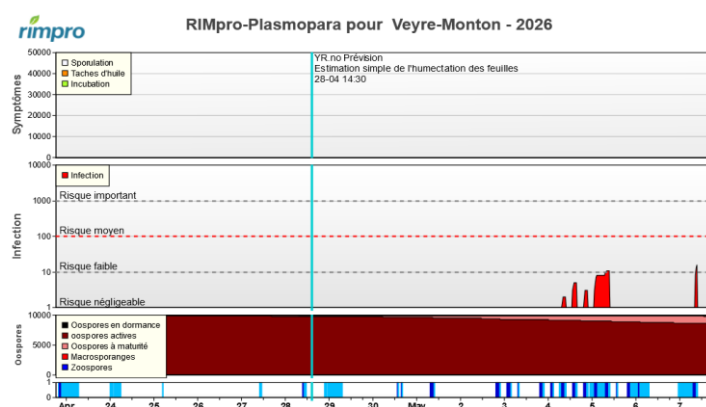
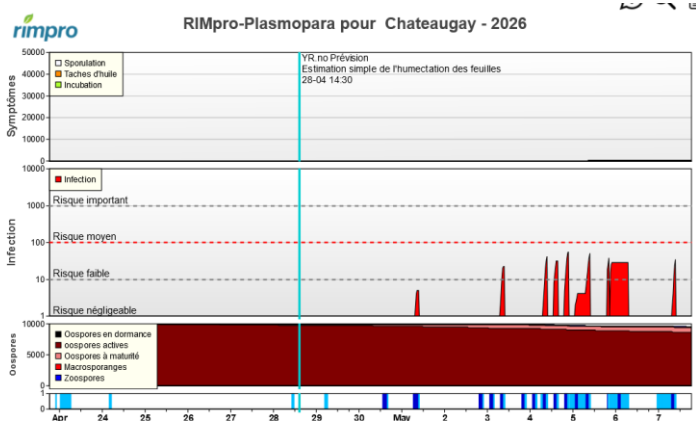
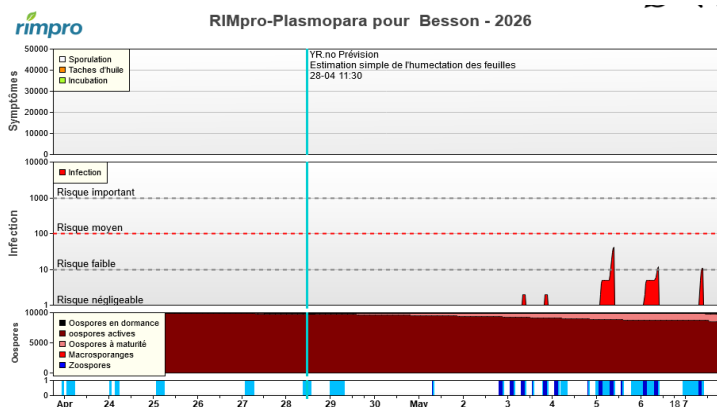
< Sur la face inférieure des feuilles, la présence de *Plasmopara viticola* se manifeste par l'apparition d'un duvet blanc à l'envers des 'taches d'huile' observables sur la face supérieure. Mildiou de la vigne >

[Source : EPHYTIA](#)

Données de la modélisation

RIMpro est un modèle complet qui calcule :

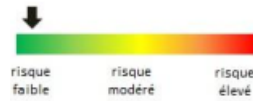
- la dynamique des oospores : leur libération en fonction de la température et de la pluviométrie
- le risque d'infections primaires et secondaires
- le potentiel de sporulation
- les périodes à risque



La pluviométrie se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé. Le graphique inférieur montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores. Le graphique du milieu montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

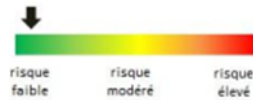
Aucune tache signalée dans les parcelles observées, le risque reste faible.

En revanche, à la faveur des prévisions météo pour le début de semaine prochaine et de la pluviométrie incertaine des sporulations pourraient se produire notamment sur le nord Allier.



Oïdium

Pour les parcelles les plus précoces, le stade de sensibilité est atteint (5-6 feuilles étalées pour les parcelles sensibles ou 7-8 feuilles pour les autres). Mais, aucun symptôme n'a été observé donc, le risque est faible.



Black rot

Aucun symptôme n'a été observé, risque faible



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : DRAAF-SRAL AURA

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

